

Chère Madame,

Je vous remercie de votre questionnaire qui est pour nous l'occasion de préciser la pensée de l'équipe, récemment réunie par Agathe BECKER, pour se présenter avec elle aux élections municipales qui auront lieu dans les prochains jours.

Nous savons le soutien que l'Association des Habitants des Hauts de Saint Rémy avait apporté à la candidature d'Agathe BECKER lors de l'élection de 2014. Nous souhaiterions que notre candidature mérite également le soutien de votre Association dans cette nouvelle élection.

La première de vos questions interroge sur notre perception du quartier des Hauts de Saint Rémy.

La réponse en est aisée :

Le quartier des Hauts de Saint-Rémy fait partie intégrante de notre commune et doit être l'objet de l'attention de la Municipalité au même titre que tous les autres quartiers.

Il bénéficie sans doute de l'avantage d'être relativement plus récent que le reste de la Ville et d'avoir des équipements communaux moins vétustes que ceux implantés dans d'autres quartiers.

Cependant il ne faut pas penser qu'une remise à niveau de certaines de ces installations ne soit pas nécessaires, non seulement parce qu'il faut les adapter à l'évolution des besoins des habitants, mais aussi parce, malgré tout, un certain rattrapage du manque d'entretien est parfois indispensable. Comme pour les autres quartiers de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, nous devons être attentifs à ne pas laisser la pression urbaine dégrader le paysage du quartier des Hauts de Saint-Rémy et nous devons étudier avec la commune voisine de Magny-lès Hameaux les conditions de préservation des espaces naturels situés autour du quartier.

Notre responsabilité pour l'aménagement de la Clairière et de la forêt Domaniale de Beauplan est évidente et nous devons l'assumer pour sauvegarder ce poumon vert au sein de notre commune.

Enfin ce n'est qu'une évidence de dire que les conditions dans lesquelles se font les liaisons entre le quartier des Hauts de Saint-Rémy et les points « névralgiques » de la commune deviennent d'autant plus inadaptées aux besoins des habitants, parce qu'à certaines heures, la circulation des déplacements sur la route de Versailles atteint le niveau de saturation critique à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Vous nous interrogez sur le projet de révision du PLU de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, qui a été initialisé sous la majorité municipale aujourd'hui démissionnaire.

C'est bien là l'une des raisons de notre candidature que de pouvoir réaliser les projets entrepris par la précédente Majorité Municipale, notamment, voire surtout en matière d'urbanisme, et faire adopter ce PLU.

Recommencer l'étude d'un nouveau PLU impliquerait de nouvelles dépenses, un grand gâchis par rapport au travail et à la concertation déjà accomplis ; sans parler des risques encourus par nos jardins et nos paysages, risques inhérents à l'ouverture béante laissée aux spéculateurs fonciers en embuscade. Et surtout reporterait l'adoption d'un nouveau projet de PLU au moment où l'on préparera de nouvelles élections municipales et où de nouvelles Majorités élues pourraient prétendre, une fois de plus, une fois de trop, que tout est à recommencer...

Ce projet de PLU répond aux attentes de la majorité des Saint-Rémois, dans la mesure où il a pour objectif de préserver leur ville, et tout particulièrement les quartiers, d'une densification urbaine, destructrice de leur cadre de vie et de la surface consacrée aux jardins.

Un certain nombre de réserves rapportées par le commissaire-enquêteur portaient sur des questions qui n'avaient pas toutes à être inscrites dans le PLU et qui portaient sur des projets non encore définitivement arrêtés.

Cependant, ces réserves sont la manifestation des attentes et des craintes des habitants sur ces projets et contribueront à leur élaboration.

Un projet de PLU, corrigé en tenant compte de préoccupations signalées par les habitants, a été soumis à l'approbation de la Préfecture, et a été accepté.

Ce projet n'implique pas la construction de logements sociaux en urgence, pour compenser la déclassification des logements d'Orpéa... Ce qui permet de ne plus envisager d'entamer la clairière de Beauplan pour y faire des terrains constructibles.

En ce qui concerne l'obligation pour notre Commune de faire réaliser des logements sociaux, il ne nous appartient pas, cependant, de débattre du bien-fondé des lois qui sont décidées par la Nation. Tout au plus pouvons-nous obtenir des arrangements avec la Préfecture pour ne pas devoir supporter dans l'urgence les sanctions prévues par la loi.

Nous pensons qu'il serait fâcheux de regrouper, par facilité, tous les logements sociaux au même endroit. Nous pouvons aussi essayer de faire que des logements sociaux soient adaptés aux activités de la Vallée de Chevreuse et qu'ils soient situés là où ils pourraient être le plus utiles à ceux qui y habiteront. Une réflexion doit être menée à ce sujet. Les Logements d'Orpéa considérés comme logements sociaux, c'était bien. Les logements pour étudiants, réalisés pas très loin de la gare, c'est bien aussi... Nous pouvons sûrement aller plus loin dans la recherche de réalisations de logements sociaux adaptés aux besoins de notre Vallée. Les habitants devraient pouvoir donner leur avis sur des projets...

A noter que, si Agathe Becker n'avait pas donné des gages sérieux à l'administration préfectorale, cette dernière n'aurait pas entériné le projet de pLU et aurait été fondée à nous imposer arbitrairement des logements sociaux au mépris de nos desiderata (cf infra, la réponse sur le PLU).

Les négociations menées par notre maire ont permis de gérer une courbe de raccordement douce et maîtrisée par la commune vers les 25% OBLIGATOIRES et de nous éviter le pire à court terme. Il est à craindre, si, comme il en est question, le projet de PLU était remis en cause par une autre équipe, que la tolérance accordée ne soit grandement remise en cause.

Parmi les préoccupations d'Agathe BECKER, depuis son élection en 2014, se trouve celle de la disparition des médecins implantés dans notre Commune.

Les raisons de cette désertification médicale, heureusement pas encore totale, sont diverses. Mais il est certain que notre Municipalité doit s'en préoccuper.

Des contacts ont déjà été pris avec des professionnels de santé pour permettre des conditions d'accueil satisfaisantes de médecins dans notre Commune. Des réalisations concrètes devraient être au bilan d'Agathe BECKER et de sa nouvelle Majorité, avant les prochaines élections municipales.

En ce qui concerne les constructions d'équipements publics qui devront être réalisées avant les prochaines élections municipales, l'urgence est incontestablement de refaire la cantine scolaire et le centre de Loisirs en centre-ville.

Par ailleurs, sans entrer dans le détail du prochain plan de circulation, sachez qu'il n'est pas question de permettre la traversée de Saint-Rémy-lès-Chevreuse par une prolongation de la rue des Ecoles jusqu'à la rue de la Gare mais, au contraire, de favoriser les circulations douces sur l'ensemble du territoire. En ce qui concerne cette prolongation de la rue des écoles, en centre-ville, et la disparition du jardin public à côté de l'église, il n'y a là que de très mauvaises idées qui n'ont jamais été portées par l'actuelle municipalité, n'en déplaise aux désinformateurs de tout poil et auxquelles nous ne souscrivons pas.

Au sujet de La « Clairière » et de la « Forêt domaniale de Beauplan ». Ces deux espaces verts ont été trop négligés depuis longtemps. Il serait souhaitable qu'une commission réunissant des personnes qualifiées et des représentants des habitants se constitue pour concevoir comment la Clairière et la Forêt pourraient être mieux utilisées et aménagées pour des activités de loisirs, des activités sportives et des activités touristiques.

Les bâtiments publics et les équipements sportifs et de loisirs situés à l'entrée de la Clairière commencent à souffrir de vétusté, autant que de dégradations. Nous en avons conscience et il faudra y remédier.

Par rapport à votre remarque sur l'absence de suite aux remontées fournies en Conseil de quartier, il est à noter que les défections en masse que nous avons connues ne sont pas étrangères à nombre de lacunes constatées depuis des mois dans ce domaine et tout particulièrement à vos questions sur la voirie.

*Il y a beaucoup à faire dans ce domaine de la voirie sur toute la commune. Tout ne pourra pas être réalisé en même temps. Néanmoins un marché public commun avec Chevreuse et Lévy **IS** Saint-Nom, a déjà permis d'engager la réalisation de cet immense travail, et permettra également d'envisager la rénovation de la voirie sur tout le territoire de la Commune au cours des prochaines années. Le tout au meilleur coût, compte tenu des économies d'échelle liées à des marchés mutualisés.*

Dans le domaine de l'Insécurité, il y a là une vraie préoccupation, à laquelle notre Municipalité ne peut pas rester indifférente. Déjà, une quarantaine de caméras de télésurveillance ont été mises en place au cours du premier mandat d'Agathe BECKER. Il faudra, sans doute faire plus.

Vous avez aussi pu observer que la police municipale, ainsi que la gendarmerie, effectuent des rondes de surveillance, de jour comme de nuit y compris le week-end.

Il faudra, sans doute, aussi mener une action de formation de tous les habitants, afin de sensibiliser chacun à la surveillance collective.

Dans le domaine plus spécifique de la circulation, il y avait un grand retard dans la prise de conscience nécessaire à l'amélioration de la sécurité routière dans toute la commune. Des aménagements ont été réalisés, reconnaissons-le aussi, et des résultats ont été obtenus...

Mais il y a encore à faire. On a particulièrement du mal à comprendre que certains habitants d'un quartier rangent des véhicules sur des espaces normalement réservés aux piétons, même à la sortie des écoles.

Ou encore que certains commettent des excès de vitesse ou causent des nuisances sonores dans un quartier où l'on pourrait espérer que chacun se sente un peu solidaire des voisins.

Une réflexion devra se mettre en place pour à la fois estimer l'ampleur du problème et proposer des solutions sans dilapider en vain les finances publiques.

Une étude sur la circulation dans les quartiers était d'ailleurs un projet annoncé par la liste d'Agathe BECKER en 2014. Cela n'a pas encore été fait. Il faudra que la nouvelle Majorité Municipale s'y attelle pour pouvoir réaliser de façon éclairée le grand chantier de réfection des rues récemment commencé.

Lorsqu'elle a été élue en 2014 Agathe BECKER a dû du très vite prendre des mesures contre l'habitude de négligence de du nettoyage des rues et des espaces publics dans notre ville. L'état de déshérence du nettoyage de la Sente aux Buis, en est l'exemple le plus flagrant.

Ce qui a été fait pour renforcer l'action de la Brigade de Propreté de notre Commune, non seulement en personnel, mais aussi en équipements, constitue une réponse à un réel besoin. Des progrès sont encore à faire dans ce domaine. Nous les observons d'ailleurs tous les jours. Nous veillerons à ce que cela continue.

Vous signalez la dégradation des abords du supermarché dans votre quartier. Tout le monde a pu faire cette constatation que les travaux d'agrandissement et d'embellissement de ce supermarché sont à l'origine de ces dégradations.

Il est évident qu'avec la fin de ces travaux, le centre commercial devra établir des conditions d'accueil satisfaisantes à sa clientèle et veiller à éviter toute nuisance au voisinage. La Municipalité devra se rapprocher des commerçants et veiller à ce que cela soit fait.

La Plaine d'Aigrefoin, proche du centre commercial, fait partie de l'environnement auquel nous sommes attachés à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Aujourd'hui, les baux d'exploitation de ces terres agricoles ont été renouvelés pour une vingtaine d'années. Ce qui laisse un peu de sérénité. Néanmoins nous devons être vigilants à ce que des projets immobiliers d'envergure ne viennent définitivement dégrader l'aspect rural de cet endroit.

En ce qui concerne le Domaine de Chevincourt : Les actuels propriétaires de cette propriété se sont vu refuser une demande de construire qui augmentait la surface des bâtiments actuellement construits. Pour l'instant, l'étude de nouveaux projets est en suspens.

A propos des nuisances aériennes, tous les membres de notre liste sont sensibles à la lutte contre ces nuisances causées par la proximité de plusieurs aérodromes. Ils soutiendront toute démarche aboutissant à la reconversion de l'aérodrome de Toussus-le Noble.

En ce qui concerne les projets de rénovation et reconstruction des locaux scolaires en centre-ville, d'une part, il est nécessaire de détruire ou rénover les locaux de l'école maternelle et de l'école Jean

Jaurès. D'autre part l'expérience de l'inondation de l'année dernière nous a convaincus qu'il ne faut pas laisser l'école maternelle Saint-Exupéry à l'endroit où elle se trouve. Enfin le bon sens amène aussi à penser que les familles préfèrent que l'ensemble des activités scolaires et périscolaires soient, autant que faire se peut, regroupées et proches les unes des autres.

Des études d'opportunité/faisabilité () ont été entreprises pour la réalisation de projets, répondant à ces besoins des familles. Les habitants, usagers et professionnels concernés seront, bien évidemment consultés sur ces projets, lorsqu'ils seront plus élaborés.*

() s'agissant d'études amont, il faut se garder de donner du crédit aux informations farfelues voire fallacieuses qui ont circulé quant à l'architecture des bâtiments.*

Le terrain « des sœurs » est signalé par vous comme la porte d'entrée de la commune. Il est vrai qu'il est situé à un lieu de passage obligatoire pour beaucoup de Saint-Rémois et que beaucoup s'interrogent sur ce qu'on pourrait y faire.

Retirons l'idée d'en faire le point de départ d'une rue qui aboutirait à la gare ou sur la route de Limours. Cela nuirait trop au cadre urbain et à la paisibilité de notre centre-ville. Bien que les possibilités de construction sur ce terrain soient limitées parce qu'il est en partie inondable, notre municipalité se devra étudier des projets pour une meilleure exploitation de cet espace.

Comme vous l'évoquez, une Charte Urbaine avait été adoptée à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, avant l'élection d'Agathe BECKER en 2014. Il faudrait s'en servir comme base pour un renouvellement. Cela s'imposera au fur et à mesure que se réaliseront les projets de réaménagements et de constructions en centre-ville.

En ce qui concerne la Démocratie Participative, la Loi prévoit que tout aménagement public ou toute réglementation publique ne peuvent être réalisés qu'après consultation des usagers ou de leurs représentants qualifiés.

Il n'y a d'ailleurs là que du bon sens. Mais il faut bien accepter que notre société n'est peut-être pas encore tout à fait prête au bon fonctionnement de cette démocratie participative.

Il est sans aucun doute de la responsabilité de la Municipalité de faire qu'elle puisse l'être d'avantage et de façon irrévocable à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. D'ailleurs depuis que notre Commune a pour Maire Agathe BECKER, nous avons vu se créer le Conseils Consultatifs de Quartiers et les Comités consultatifs pour le PLU, Le Pôle-Gare, etc.

D'autres Comités consultatifs devront se créer sur d'autres sujets, comme nous l'avons évoqué dans ce document. Nous aimons l'idée de Démocratie Participative. Nous voudrions la faire vivre.

Concernant le projet RATP, par la voie purement légale, la porte est étroite pour empêcher l'extension maximale et calamiteuse hélas actée par le STIF ; cependant la volonté est ferme :

- *de continuer de négocier en s'appuyant notamment sur l'étude de l'Agence de l'Environnement ;*
- *d'accompagner, voire de susciter une réponse citoyenne résolue ;*
- *de saisir les médias pour donner un large écho à nos revendications.*

L'Intercommunalité fonctionne mal dans notre Vallée de Chevreuse. Un réel chantier devra être mis en marche sur ce sujet, pour que des projets communs aux différentes communes concernées soient envisagés. En attendant, comment pourrait-on justifier les contributions demandées aux administrés pour financer cette « Interco »

Ce qui nous amène à aborder la question des finances et de la fiscalité de notre Commune.

Il est difficile de traiter cette question en un moment où le Gouvernement envisage de supprimer l'une des ressources principales des finances de notre commune, pour la remplacer par quelque chose dont nous ne connaissons pas encore la portée ni la pérennité..

Une chose paraît cependant certaine, c'est que les collectivités locales ne peuvent pas se permettre d'augmenter indéfiniment les taux d'imposition communaux qui dépendent de leur décision.

C'est la raison pour laquelle la précédente Majorité Municipale, présidée par Agathe BECKER, a maintenu les taux d'imposition des taxes d'Habitation et des Taxes Foncière au même niveau depuis le début de son mandat.

Par ailleurs, notre Commune arrive à une période où certains emprunts, souscrits dans le passé, arrivent à terme. Ce qui nous permettra, si les recettes communales se maintiennent, d'envisager les nouveaux investissements que constitueront la reconstruction de la cantine scolaire et celle du centre de loisirs.

Depuis qu'elle est Maire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Agathe BECKER et la Majorité Municipale qu'elle avait réunie, ont procédé à une réorganisation des services dans ce qui était jusque là un désert structurel" et ont mis en place le personnel municipal dont la Commune avait besoin.

Elle a aussi entrepris de travailler sur des dossiers qui seront déterminants pour l'avenir de notre Commune : PLU, Pôle-Gare, reconstruction du gymnase, reconstruction de la Cantine Scolaire, et du Centre de Loisirs, etc....

Comme si cela n'avait pas suffi à l'occuper (consulter des banquiers, des entrepreneurs, des Administrations, la Préfecture, et les habitants...) Il a fallu qu'elle fasse front à une inondation centenaire et à la démission, en grande partie concertée avec l'opposition, de la majorité de sa majorité municipale...

Et malgré cela, elle a le cran de réunir une liste pour se présenter à nouveau devant le suffrage des électeurs, avec comme principal : argument : « Ce que j'ai entrepris avec la majorité municipale qui a démissionné, il faut le mener à terme. Je le dois à ceux qui nous avaient élus. »

Reconnaissons que cela mérite notre considération.

C'est pourquoi nous vous sommes très reconnaissants de l'intérêt que vous portez à notre candidature visant à aider Agathe BECKER à mener à terme ce qu'elle avait commencé et que nous vous savons gré de votre intention de partager avec les membres de votre Association ce courriel, que nous leur adressons par votre intermédiaire donnant ainsi suite à votre questionnaire.

Surtout, n'oubliez pas de leur rappeler la réunion publique que nous organisons pour faire connaître notre candidature derrière Agathe BECKER, notre programme et répondre à vos questions, réunion qui aura lieu :

Mercredi 29 Novembre

à partir de 20h30, à la « Maison de Beauplan ».

Dans l'attente de vous y retrouver, je vous prie d'accepter, chère Madame, mes respectueuses salutations.

« Pour Notre Qualité de Ville »

Olivier GOUAUX

Responsable de la Communication